

Un autre regard

Le bulletin de liaison de la Seine-Saint-Denis

EPS de Ville-Evrard – 202 avenue Jean Jaurès - 93330 Neuilly-sur-Marne Tél.: 01.43.09.30.98 – Mail: 93@unafam.org – Site: www.unafam93.org

<u>Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou</u>
handicapées psychiques – Reconnue d'Utilité Publique



N° 1 - AVRIL 2013

Sommaire

P. 2 / 6 Evénement : Assemblée annuelle le samedi 26 janvier 2013

P. 7 Agenda / Pose de la 1^{ère} pierre résidence-accueil Villepinte

P. 8 La parole est à vous

Editorial

Un peu de fraîcheur avec ce panachage de fleurs et de couleurs annonçant un printemps qui se fait désirer!

Ce premier bulletin de l'année s'est lui aussi fait attendre mais il est là enfin et se doit de rendre compte de notre assemblée annuelle de janvier 2013. Cette année, les bénévoles ont fait le choix de travailler sur deux axes : renforcer l'aide aux aidants et optimiser nos représentations dans les institutions.

La mise en route de ces actions a débouché sur des groupes de travail et de réflexions. Nous allons mettre en place des formations adaptées aux parcours des bénévoles, développer la communication, renforcer notre présence dans les Contrats Locaux de Santé, relancer notre partenariat avec la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et soutenir avec énergie les logements de type résidence-

accueil, les SAMSAH (Service Médico-Social pour Adultes Handicapés) et les FAM (Foyers d'Accueil Médicalisés) psychiques.

N'oublions pas le projet de SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) pour personnes en souffrance psychique porté par l'association « A Plaine Vie » et son partenaire « Vivre Autrement ».

Toutes ces actions mobilisent du temps et des énergies. Nous avons donc besoin de vous, de vos ressources, de vos compétences, de votre expérience.

N'hésitez pas à nous contacter ou même à envoyer un témoignage qui paraîtra dans « La Parole est à vous » lors d'un des prochains bulletins.

Le Comité de Rédaction

Siège National – 12 villa Compoint – 75017 PARIS – Tél. : 01.53.06.30.43 – www.unafam.org Service écoute-famille : 01.42.63.03.03 participer

L'Evénement

comprendre

coopérer

s'informer

mieux vivre dans la cité

Rapport moral 2012

L'année 2012 se situe dans la continuité de tout le travail engagé depuis des années.

Nous avons pu accroître notre notoriété et notre action auprès de toutes les structures de notre département. Les Contrats Locaux de Santé (CLS) ont été un véritable levier pour notre implantation dans de nouvelles communes et ont permis une activité plus importante dans celles où nous étions déjà présents.

Ces Contrats passés entre 22 communes sur les 40 de la SSD et l'Agence Régionale de Santé (ARS) nous ont amenés à rechercher localement des partenariats très larges pour qu'il y ait des volets Santé Mentale. Cela a permis de mettre en valeur les RESAD spécifiques à la Seine-Saint-Denis, structures indispensables pour la constitution de Réseaux et essentielles dans la compréhension par les professionnels des conséquences des maladies psychiques.

La suite logique, c'est la constitution de Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM). Toutes les communes bénéficiant d'un RESAD peuvent les mettre en place. Il s'agit de passer de situations psychosociales complexes mais individuelles, certes riches en enseignements, à la mise en place d'une politique locale sur une ou plusieurs communes dans le domaine de la santé mentale.

En résumé notre action se poursuit selon trois axes :

- Une phase de consolidation de notre présence dans les institutions
- La construction d'une équipe d'animation dans la délégation Unafam 93
- Un investissement à la Région Unafam Ile-de-France

Rapport d'activités 2012

Accueil et développement

Ce groupe de travail réunit les bénévoles qui accueillent les familles ayant un proche en souffrance psychique dans différents lieux du département. L'objectif de ce groupe est de mieux appréhender des situations difficiles et douloureuses qui émergent lors des premiers entretiens avec les proches (questions d'orientation, d'accompagnement, de démarches administratives...).

Autant d'interpellations auxquelles nous essayons de répondre au mieux sans certitudes de succès et sans se substituer aux choix et démarches des familles. Avoir en tête deux principes :

- une famille rencontrée, est une famille qui a une histoire et des objectifs vis-à-vis de son proche et vis-à-vis de l'accueillant.
- accompagner une famille ce n'est pas « faire à sa place ».

Ce moment d'échange passé, il apparaît important d'avoir des nouvelles des familles accueillies comme nous le ferions avec un ami. L'expérience de cette prise de contact qui se veut discrète montre l'intérêt des familles pour cette aide supplémentaire. C'est aussi un bon moyen de connaître la réalité des situations, cela montre quelquefois nos limites.

Groupes de parole et groupe convivial

Cette année, trois groupes de parole, de 6 à 10 personnes, fonctionnent avec l'Unafam 93 à raison de 10 séances de deux heures chacune.

Ces séances ont lieu sur 3 sites différents :

- Aulnay-sous-Bois regroupant les personnes du nord du département (Villepinte, Vaujours, Drancy, etc.).
- Montreuil regroupant les personnes autour de cette commune (Bagnolet, Romainville, etc.).
- Neuilly-sur-Marne regroupant les personnes des communes périphériques (Noisy-le-Grand, Neuilly-Plaisance, Gagny, etc.).

- Un groupe convivial a lieu tous les mois et demi à Saint-Denis dans les locaux du GEM.

Animés par une psychologue extérieure à l'Unafam et un coordinateur/trice bénévole de la délégation, ils ont chacun leur histoire et leur typologie, mais tous permettent de se sentir moins seul.

A NOTER : Les groupes de formation et d'information organisés par le Dr Pécot (secteur 17), par le Dr Lallart (secteur 10) et par le Dr Teboul (secteur pédopsy I03)

Ces groupes sont co-animés avec ces psychiatres et l'Unafam 93 pour le plus grand intérêt des familles.

Il est à noter que nous avons ajouté le groupe du Dr Teboul, pédopsychiatre à Montreuil, étant donné la demande de familles concernées par des maladies précoces de leurs enfants.

Ces groupes réunissent de plus en plus de familles désireuses d'échanger en toute liberté sur tous les sujets les concernant ou ayant trait aux différentes maladies psychiques.

Groupe Pédopsychiatrie

Nous avons débuté avec 5 familles concernées par les maladies précoces de leurs enfants. A partir d'étude des situations, nous avons examiné, avec les familles, les difficultés rencontrées et également les soutiens permettant de tirer les enseignements nécessaires à une meilleure prise en charge de leurs proches.

Groupe Psychiatrie et Justice

Le groupe de travail que nous avons appelé « Psy et Justice » souhaite aider les familles dont un proche, malade psychique, se trouve confronté pour des raisons diverses à la justice. Il a donc été décidé de faire connaître les maladies psychiques très souvent méconnues des professionnels.

En 2012, nous avons aidé des familles confrontées pour leurs proches à la police et la justice. L'Unafam serait désireuse d'obtenir un partenariat sur ce sujet avec l'hôpital, de façon à pouvoir agir en amont et en prévention pour éviter les conséquences de ces crises qui débouchent sur des décisions de justice.

Groupe logement - Le but de ce groupe est de faire avancer les choses sur la question du logement et de l'accompagnement, car pas de logement sans accompagnement... C'est pourquoi nous soutenons et favorisons tous les projets de résidences-accueils, SAVS et SAMSAH sur le département. De nombreuses démarches ont été entreprises par le groupe logement auprès des mairies de Bobigny et de Montreuil pour envisager la réalisation de résidences-accueils sur leur territoire en partenariat avec l'Association de Villepinte. Des réunions à la DRIHL se sont tenues pour la validation des projets de Villepinte, Bobigny et Drancy. Des rencontres ont eu lieu avec l'association AEDE (Association des Etablissements du Domaine Emmanuel) pour la résidence de Drancy pour 31 appartements. Deux démarches ont été faites avec les secteurs 2 et 6 pour envisager la réalisation d'une résidence-accueil sur le site de relocalisation d'Aubervilliers. Deux cafés-rencontres ont permis aux adhérents de s'informer sur les projets en cours et l'accompagnement par un SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés). Une rencontre avec le Conseil Général a abouti à l'obtention d'un financement par celui-ci pour toute nouvelle résidence.

Groupe de travail « Communication » - L'activité du groupe « communication » a surtout été centrée sur le développement et la mise à jour du site internet – www.unafam93.org. Le fait marquant de cette année a été la réalisation d'une vidéo « Paroles libérées » avec l'aide d'un professionnel, installée sur le site en décembre. Depuis sa mise en ligne fin janvier 2011, le site a été consulté par 22400 visiteurs (7100 en janvier 2012). Le nombre de pages consultées est passé de 22 000 en janvier 2012 à plus de 63 000 aujourd'hui. En un an, le volume a triplé. Le rythme moyen de fréquentation est de 1 240 visites par mois soit environ 41 consultations par jour. Les pages ou rubriques les plus consultées sont (par ordre décroissant) : Fiches pratiques (cartes Améthyste, AAH, PCH)/Organisation de la psychiatrie 93/Vidéo (paroles libérées)/Les GEM (Saint-Denis, Montreuil)/Les activités/ Qui sommes-nous ?/Groupe de Paroles/Agenda/Bulletins/Contacts.

Bulletin de liaison

Cette année 2012, le comité de rédaction Unafam 93 a fait paraître quatre bulletins de liaison : en février, mai, septembre et décembre. Celui de février a été consacré au rapport d'activités 2011 et aux projets d'orientation 2012. Le bulletin de mai 2012 s'est fait l'écho de toutes les interventions de la journée SISM (Semaine d'information sur la Santé Mentale) dont le thème était : Cultures, société et Santé Mentale. Cette journée a eu lieu le 16 mars 2012 à Bobigny à la Bourse du travail.

<u>Développement - les gens venus d'ailleurs</u>

La journée organisée avec le groupe de pilotage de la SISM 2012 a eu pour thème « Cultures et soins : quels dialogues ? ». A cette occasion, de nombreux contacts ont été pris avec différentes associations du département : les femmes-relais, Profession Banlieue, le CSID (Centre Social Intercommunal de la Dhuys) à Clichy/Montfermeil), santé bien-être, le Centre Minkowska... Un débat a été organisé par la ville de Pantin à la Cité Les Courtillères sur ce thème,

Présence dans la région UNAFAM

Une personne représentait notre association, au niveau régional, et participait à toutes les structures d'Île-de-France qui décidaient des budgets. Depuis 2010, un niveau intermédiaire a été créé à l'Unafam, regroupant 2 fois par trimestre les présidents-délégués et un vice-président. L'Unafam 93 participe activement à la région.

Les actions dans les institutions

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

L'Unafam Seine-Saint-Denis est présente à la Maison Départementale des Personnes Handicapées, depuis début 2006, à différents niveaux.

La MDPH est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) administré par une Commission Exécutive où siège Jean-Claude Davidson. La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) sur la base de l'évaluation réalisée par l'équipe pluridisciplinaire, du plan de compensation, des souhaits exprimés par la personne dans son projet de vie, se prononce sur la demande de prestation de compensation. Deux bénévoles de l'Unafam 93 (Sylvie Adam, Georges Oger) sont présents régulièrement aux CDAPH.

Depuis plusieurs années, l'Unafam 93 participe à l'accueil associatif qui a lieu de 9h30 à 12 h dans les locaux de la MDPH à Bobigny (l'Unafam tient une permanence le troisième vendredi de chaque mois).

La Commission Départementale des Soins Psychiatriques (CDSP)

Dans chaque département, une commission départementale des soins psychiatriques est chargée d'examiner la situation des personnes hospitalisées ou non en raison de troubles mentaux au regard du respect des libertés individuelles et de la dignité des personnes. Georges Oger représente l'Unafam 93.

La CDSP voit ses missions étendues. Son contrôle est recentré autour des dossiers présentant le plus de risques d'atteinte aux libertés.

Deux membres de la commission visitent au moins deux fois par an tous les établissements de Seine-Saint-Denis, ils vérifient les registres et reçoivent individuellement tout patient qui le désire (la visite de la CDSP est affichée dans chaque établissement une dizaine de jours avant son passage). Les membres de la commission ont accès à tous les dossiers et visitent tous les locaux qu'ils désirent voir.

- Les représentations des usagers dans les hôpitaux

Christiane Vernois siège au sein de différentes instances du Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger à Aulnay-sous-Bois : au conseil de surveillance et à la CRUCQ (Commission des représentants des usagers pour la qualité de la prise en charge) qui veille au respect des usagers hospitalisés.

Nous avons participé à l'élaboration du dernier rapport annuel d'activité de la CRUQPC, à sa relecture, avant l'envoi du questionnaire en ligne à l'ARS par le Centre Hospitalier.

Jean-Claude Davidson siège à l'Etablissement Public de Santé de Ville-Evrard (Neuilly-sur-Marne) au conseil de surveillance ainsi qu'à la CRUQPC, Bernard Charpentier y est le suppléant.

Any Davidson siège à la CRUQPC de la Maison de Santé d'Epinay-sur-Seine.

Notre rencontre avec la Clinique de l'Alliance à Villepinte doit déboucher sur la désignation d'un bénévole à la CRUQPC de cet établissement.

- La participation de l'Unafam au conseil d'administration d'IRIS Messidor

Iris est un ESAT de transition destiné aux personnes fragilisées par des troubles psychiques. Il propose un parcours progressif et individualisé pour aider les travailleurs à retrouver rythme et gestes professionnels afin de les aider à préparer leur retour en milieu ordinaire de travail. Gilles Bildmann est membre du Conseil d'administration.

- La représentation de l'Unafam à l'UDAF (Union Départementale des Associations familiales du 93)

Notre représentant au conseil d'administration est Marcel Dessaix.

Pour l'année 2012, se sont tenus 5 conseils d'administration et l'Assemblée Générale.

L'UDAF emploie une centaine de salariés juristes, travailleurs sociaux, administratifs réunis maintenant à Bobigny dans de nouveaux locaux. Près de 3000 personnes, majeurs protégés, sont prises en charge.

Pour l'année 2012, nous avons établi des partenariats dans le domaine de la santé.

Nous avons réalisé la formation/échanges des personnels mandataires judiciaires aux maladies psychiques.

- Les RESAD (Réseaux d'évaluation des situations d'adultes en difficulté)

Il y a 14 RESAD en Seine-Saint-Denis : Aubervilliers, Noisy-le-Grand, Montreuil, celui regroupant les 3 communes d'Epinay/Villetaneuse/Pierrefitte, Stains, Saint-Ouen, La Courneuve, Aulnay-sous-Bois, Sevran. A noter également : Interface au secteur 14 de Bondy, l'Incert du secteur 5 de Drancy/le Bourget et la réunion santé mentale à Bobigny.

Sont en cours de création d'autres RESAD : Romainville, Rosny-sous-Bois, Tremblay-en-France, Villepinte, Bagnolet, Les Lilas, Le Pré-Saint-Gervais, Pantin, Gagny et Le Blanc-Mesnil.

- Les relations avec les communes de notre département

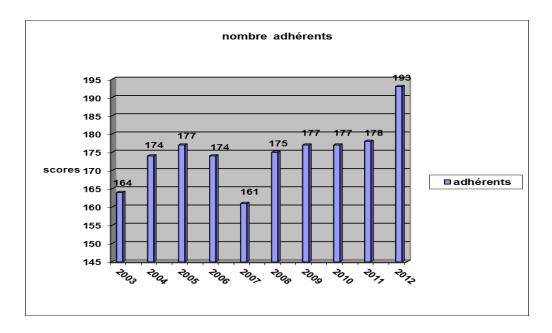
La loi de février 2005, qui a notamment reconnu le handicap psychique, a demandé aux communes de plus de 5000 habitants de créer une Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées composée des représentants de la commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées. L'Unafam est présente dans quelques-unes de ces communes.

Les participations à différents forums (forums des associations, forums santé...) ont été aussi l'occasion de faire connaître notre association tant auprès des élus que d'autres associations avec lesquelles des liens de partenariat ont pu s'effectuer.

- Représentation de l'Unafam

La mise en place du groupe de travail "représentation" est une réponse à des interrogations sur notre légitimité individuelle ou collective comme membres représentant l'Unafam 93 dans des institutions sociales ou médicales. Il nous a semblé pour cette raison important d'échanger sur nos pratiques de personnes mandatées. Expériences qui s'exercent à la fois dans des lieux très différents comme les hôpitaux Robert Ballanger, l'EPS de Ville-Evrard, la maison de santé d'Epinay-sur-Seine ou des institutions sociales comme la MDPH, les CDAPH, les RESAD, etc.). Responsabilités qui s'exercent pour chacun de nous à la fois avec des expériences et des anciennetés différentes. Ces mandats représentatifs recouvrent eux-mêmes des approches et des résolutions de difficultés fort diverses.

Développement de la délégation : les adhérents



Le bureau

Cette équipe de six personnes se réunit également deux demi-journées par mois en vue de préparer les réunions des bénévoles, d'organiser les événements de l'année et de faire le lien avec le régional et le national. Une année difficile par l'absence durant 5/6 mois de deux membres du bureau, ce qui nous a permis de réaliser le poids de leur absence dans la gestion de nos activités.

La chargée de missions

Virginie Hiller, la chargée de missions de la délégation. Sa fonction est essentiellement dédiée à aider la réalisation de l'objectif central de l'Unafam à savoir l'aide et la formation des familles. Du fait des formations et des connaissances sur les maladies psychiques, elle répond aux appels des familles qu'elle oriente, ainsi que tous les professionnels, les élus et institutions. Elle assure le suivi des accueils et participe au groupe de supervision des accueillants. Une fonction importante est d'assurer la logistique du travail des bénévoles. Elle participe avec les autres chargées de missions Ile-de-France à la préparation des journées régionales des accueillants.

Les bénévoles

(ils ne sont pas tous sur les photos!)



Rapport financier UNAFAM 93 - Exercice 2012

Au cours de l'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir Pierre-Marie Meyer en qualité de trésorier et en remplacement de Christian Bonnesoeur reparti en province.

L'année 2012 s'est déroulée dans l'ensemble conformément aux prévisions. L'accent a été mis par le groupe sur l'accueil et l'aide aux aidants avec le renfort de 3 nouveaux bénévoles.

Les ressources financières ont permis de réaliser l'ensemble des projets de la délégation.

Toutefois l'équilibre reste précaire en raison des engagements toujours limités des collectivités locales sur notre département.

Il est indispensable d'accroître notre budget de fonctionnement si l'on souhaite répondre aux développements indispensables de nos activités.

COMPTES DE RESULTAT

CHARGES

En augmentation de + 5 516 € par rapport à 2011 soit un montant de 20 510 € pour un budget initial de $16\,005\,$ €.

Ce différentiel est expliqué par un effort important réalisé sur la communication pour 6 337 € avec la réalisation de supports (dépliants, cartes de visite, panneaux, bâches de stand) ainsi que d'un film vidéo pour 2 560 €. A noter pour les postes significatifs :

Les honoraires des psychologues pour les groupes de parole restent sans changement.

Les frais de déplacement sont en légère diminution à 3 036 €.

PRODUITS

Les produits d'exploitation s'élèvent à 12 066 € pour 8 205 € en 2011 soit une augmentation de + 3 861 €. A noter les subventions en augmentation de + 3 891 € notamment avec la subvention de l'ARS qui passe de 1 500 € à 5 505 €.

La quote-part cotisations est en très légère augmentation 2 453 € pour 2 282 € en 2011.

BILAN

L'actif est en hausse de + 1145 €.

Les disponibilités (compte société générale + caisse) sont en augmentation pour un montant de 3 570 € contre 1889 € en 2011.

Le résultat de l'exercice est toutefois déficitaire de -722,47 € compte tenu des provisions passées sur l'exercice pour le film vidéo et d'un honoraire de psychologue à recevoir.

Orientations 2013 Assemblée annuelle du samedi 26 janvier 2013

- 1 Renforcement de l'aide aux aidants familiaux,
- 2 Formations adaptées aux parcours des bénévoles, formation de nouveaux bénévoles,
- 3 Développer la communication,
- 4 Renforcer notre présence dans les communes en profitant du contexte favorable des Contrats Locaux de Santé (CLS),
- 5 Recherche d'une participation optimale dans toutes les institutions,
- 6 Un effort particulier pour relancer notre partenariat avec la MDPH (Maison départementale des Personnes handicapées),
- 7 Soutien au développement de logements de type résidence-accueil avec l'accompagnement SAMSAH (Service médico-social pour Adultes handicapés). Soutien au développement de FAM (Foyers d'Accueil Médicalisés) psychiques.

Renouvellement du bureau UNAFAM

Président délégué Vice-président délégué Vice-président délégué Trésorier

Trésorier Secrétaire Membre Jean-Paul Le Bronnec Jean-Claude Davidson Lucien Petot Pierre-Marie Meyer

Georges Oger Elizabeth Tuttle



L'Unafam 93 y était...

Pose de la première pierre de la première Résidence-Accueil pour personnes en situation de handicap psychique de Seine-Saint-Denis, le jeudi 28 février 2013 à Villepinte. En présence de Thierry Queffelec Sous-Préfet de Seine-Saint-Denis, Nelly Roland Iriberry Maire de Villepinte, Daniel Biard Président du Comité exécutif du Groupe Polylogis, Marie-Sophie Desaulle Présidente de l'association de Villepinte et Lucas Pairaud Directeur général adjoint de l'association de Villepinte (en premier plan).

AGENDA

Réunions des bénévoles à l'UDAF – 16 rue Hector Berlioz à Bobigny, à 14 heures, le jeudi 2 mai et le jeudi 6 juin.

Tout le monde est invité à participer à ces réunions mensuelles.

Groupe de parole de Neuilly-sur-Marne le samedi 11 mai à 10 h (EPS de Ville-Evrard – 202 avenue Jean Jaurès – RDC chapelle)

Groupe de parole de Montreuil le mardi 14 mai à 18 h (35/37 avenue de la Résistance – Montreuil)

Groupe de parole d'Aulnay-sous-Bois le samedi 25mai à 10 h (78 rue Vercingétorix)

Groupe convivial de Saint-Denis les samedis 25 mai et 6 juillet à 11 h 30 (21 rue de la République)

Rencontre avec le Docteur Pécot le samedi 8 juin à 10 h Informations, échanges à l'hôpital Robert Ballanger secteur Psy C - Aulnay-sous-Bois



Si vous ne recevez pas nos informations par mail, merci de vous rapprocher de Virginie au 01.43.09.30.98 ou à cette adresse <u>v.hiller@epsve.fr</u> pour mettre à jour vos coordonnées électroniques

La parole est à vous

Les 40 ans de notre fille K.

Nous venons de fêter ses 40 ans! K... a acquis une certaine autonomie, elle est sous mesure de protection juridique, elle habite seule dans un studio, à distance d'une station de RER de chez nous, elle fait ses courses, son lavage. Elle ne fait pas de cuisine, se contente de plats au micro-ondes, elle sait se faire une salade.

Quand on va chez elle, on a d'abord une bonne impression : son lit est tiré, sa vaisselle est rangée, mais la propreté, c'est très sommaire. Cela nécessite une fois par mois le passage de notre femme de ménage pour 4 heures de grand nettoyage.

Elle travaille depuis 10 ans environ en CAT ou en ESAT; de temps en temps, elle encaisse des remarques pour des réactions inappropriées ou si elle cumule des retards le matin.

Elle s'est organisée une petite vie à elle, très ritualisée, chaque vendredi soir, elle rejoint un ami chez lui et repart chaque samedi après-midi dans son appartement personnel.

On peut dire qu'elle est stabilisée, grâce à un suivi au CMP par son psychiatre 1 fois par mois, elle voit aussi la psychologue du secteur 2 fois par mois ; son ESAT l'autorise à s'absenter de son travail pour la continuité des soins. Elle observe très bien son traitement médicamenteux qui comprend globalement une dizaine de comprimés par jour (1 neuroleptique, 1 correcteur, des sels de lithium, des cachets aussi pour traitement de l'humeur...).

Autrefois, au début de la prise en charge, le traitement n'était pas aussi bien accepté...

C'est un long parcours. Les problèmes ont commencé, comme souvent dans ce genre de maladie, à l'adolescence.

Il y a eu interruption de la scolarité, lorsqu'elle avait 17 ans, dès le 1er trimestre de l'école hôtelière, pas de concentration, des insomnies, une excitation importante, des difficultés relationnelles avec tout le monde, ses camarades, ses parents, des troubles du comportement et même de la personnalité, des fugues, des réactions violentes dans des situations banales.

Nous, parents, nous ne savions plus comment faire devant ce déchaînement.

Mon frère, ma belle-sœur nous ont tendu une perche : « nous qui avons élevé 3 enfants, nous voulons bien reprendre en main cette adolescente ». Ils ont accueilli leur nièce à Toulouse, puis l'ont fait suivre par une psychiatre privée. Par la suite, il y a eu une admission en hôpital de jour pour adolescents.

Ils se sont épuisés, ont dû la faire hospitaliser en clinique privée, et ont dû admettre que ce n'était pas un problème éducatif, mais qu'il s'agissait bien de maladie mentale...

Nous avons repris notre fille à l'issue de cette parenthèse de 15 mois et organisé des soins sur la région parisienne. D'abord, on a pris contact avec un psychiatre privé, qui ne voulait en aucun cas recevoir la famille. Le seul jour où il a consenti à nous voir entre 2 portes, notre fille était en crise et aurait eu besoin d'être hospitalisée, elle s'est sauvée de la salle d'attente, il nous a asséné que notre « fille était du ressort du grand H » (Hôpital) et qu'il ne voulait plus la recevoir comme patiente.

Une hospitalisation a pu tout de même être mise en place à l'hôpital avec un transfert du service d'hospitalisation de secteur vers une Maison de santé où l'hospitalisation a duré plus de 11 mois. (Ce fut une longue période avec différentes facettes de la maladie bipolaire, d'abord une importante excitation où elle interpelait tout le monde, où elle voulait se marier avec un malade rencontré sur le site, puis un autre rencontré dans la ville qu'elle harcelait constamment, puis il s'en est suivi une période où rien, ni personne ne l'intéressait, des journées entières avec la télé en boucle qu'elle ne regardait même pas, couchée sur le lit à regarder le plafond, elle était dans une profonde mélancolie, on a dû signer notre accord pour pratiquer une série d'électro-narcoses nécessaires pour la sortir de cet état).

La sortie de La Maison de Santé a été difficile à organiser, sa psy lui avait demandé de faire une lettre pour un projet d'accueil en hôpital de jour sur Paris, notre fille avait bien du mal à « pondre cette lettre ».

L'établissement nous a orientés vers une nouvelle psychiatre privée proche de notre domicile où habitait encore notre fille. Elle la recevait souvent, rédigeait à chaque fois une prescription jusqu'au jour environ au bout de 2 ans, où cette professionnelle n'a plus voulu non plus recevoir K. en consultation, elle a averti seulement le centre parisien, mais ni la patiente, ni la famille. Nous étions désemparés face à cette situation.

C'est là que nous nous sommes adressés au Chef de Service du secteur hospitalier qui a organisé le suivi en ambulatoire. Il a même plus tard proposé l'accueil dans son hôpital de jour, il trouvait qu'à Paris, on ne la stimulait pas assez, elle restait souvent à l'écart des activités proposées, il faut dire que le trajet de banlieue à Paris pour s'y rendre lui coûtait énormément. Elle avait du mal à franchir le pas de la porte du métro, d'autres fois son père l'accompagnait en voiture, elle flanchait à la porte de l'établissement et elle revenait à la maison.

Nous avons dû plus tard signer une hospitalisation à la demande d'un tiers, à son retour d'une fugue. Elle était partie à l'aventure à l'autre bout de La France sans argent, sans rien, sans son traitement avec un garçon assez perturbé lui aussi. Je l'ai rapatriée en avion dans un état d'excitation extrême, parlant sans arrêt, l'entourage et moi-même n'en pouvions plus.

Il a fallu 7 mois d'hospitalisation pour améliorer cet état. Ensuite, on a pu accepter des sorties d'essai de retour à la maison, elle a été accueillie 5 ans en hôpital de jour. Ce fut très utile.

Elle a été bien soutenue par l'équipe des soignants de l'hôpital de jour pour que son insertion en milieu protégé, qui n'a pu être envisagée que vers l'âge de ses 30 ans, ne soit pas un nouvel échec.

Ce fut un long cheminement : de ses 17 ans à ses 30 ans, c'était plutôt chaotique.

Aujourd'hui, K vient d'avoir 40 ans : tout n'est pas réglé, mais soyons positifs.

Nous nous réjouissons de sa relative autonomie, nous évitons les sources de conflit (par exemple, il vaut mieux ne pas aborder les sujets tels que l'argent, le tabac)...